

LISTE DES DOCUMENTS

Pour dossier de demande de logement

Pour toute personne de plus de 18 ans devant occuper le logement

- ✓ Photocopie du livret de famille.
- ✓ Photocopie de la carte d'identité **recto-verso** ou de la carte de séjour en cours de validité.
- ✓ Pour les personnes séparées ou divorcées, photocopie de la Grosse du Jugement de Divorce ou de l'Ordonnance de Non-conciliation, **précisant la garde des enfants et le montant de la pension alimentaire.**
- ✓ Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition de **l'année 2016** (sur les revenus 2015)
- ✓ Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition de **l'année 2015** (sur les revenus 2014)

- Pour les personnes rattachées au foyer fiscal des parents, fournir :
 - **avis d'imposition des parents 2016 sur revenus 2015**
 - **déclaration de revenus des parents** (2016 sur revenus 2015).
- ✓ Photocopie du contrat de travail ou attestation de l'employeur précisant le type de contrat et sa durée, ainsi que les 3 derniers bulletins de salaire.
 - Pour les intérimaires, fournir une attestation de la société d'intérim précisant la date d'entrée, ainsi que les 6 derniers mois de bulletins de salaire.
 - Pour les retraités, fournir les 3 derniers talons de retraite mensuels et/ou trimestriels (fournis par les différents organismes en début d'année).
 - Pour les personnes inscrites auprès des Assedic, fournir la notification détaillée indiquant la durée et le taux journalier, ainsi que les 3 derniers avis de paiement.
 - Pour les artisans, fournir une photocopie du bilan Pour les artisans en cours de création d'entreprise, fournir un bilan prévisionnel

- ✓ **Pour toute personne de plus de 16 ans** (y compris les enfants à charge), certificat de scolarité concernant l'année 2016-2017 ainsi que, le cas échéant, les justificatifs de bourse.
- ✓ Attestation de la CAF précisant le montant des prestations familiales (AJE-AF-API-APE-RMI ...) **datant du mois en cours.**
- ✓ Attestation du propriétaire privé ou organisme HLM précisant que vous êtes à jour dans le règlement de vos loyers et charges, ainsi que les 3 dernières quittances de loyer ou avis d'échéance.
 - Pour les personnes hébergées chez des parents ou amis, fournir une attestation d'hébergement précisant sa durée (c'est à dire depuis quand) **datant du mois en cours.**
 - Pour les propriétaires, fournir les 3 documents suivants :
 - Photocopie de l'acte de vente.
 - Attestation notariale ou bancaire précisant le capital restant dû (somme restant à rembourser), **datant du mois en cours.**
 - Attestation de la banque ou de la société de crédit précisant que vous êtes à jour dans le remboursement de vos échéances, **datant du mois en cours.**

Prière de bien vouloir faire les photocopies demandées avant le dépôt de votre dossier. Merci.

Tous ces documents sont OBLIGATOIRES. Toute demande incomplète ne pourra être enregistrée par nos services.